



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

FONCTION PUBLIQUE 2022

VOTEZ

Ça prend quelques minutes
pour les quatre prochaines années.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	FORMATION
TÉLÉTRAVAIL	POLITIQUE DU HANDICAP
TEMPS DE TRAVAIL	PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE
ORGANISATION DES SERVICES	CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES	CONDITIONS DE TRAVAIL
	LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (MOBILITÉ, PROMOTION)



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

FONCTION PUBLIQUE 2022

**Au ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire**

Qui vote ?

Tous les agents, fonctionnaires,
contractuels et apprentis !

Quand ?

Dès le 1er et jusqu'au 8 décembre 2022 !

Comment ?

Par voie électronique via cette adresse :
<https://masa.neovote.com>

Pour quoi ?

Pour vos représentants
dans plusieurs instances :

- Les comités sociaux d'administration
- Les commissions administratives paritaires pour les fonctionnaires
- Les commissions consultatives paritaires pour les agents contractuels

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

[https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/
elections-professionnelles-2022-r7705.html](https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/elections-professionnelles-2022-r7705.html)